



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

Affaire suivie par RIO SANTOS Vanessa
Tél. : 03 85 21 86 46
mél : SDREA71@saone-et-loire.gouv.fr

Dijon, le 24/11/2022

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter relatif à un agrandissement sur les communes de :

- **CHAINTE** (71570), portant sur les parcelles référencées : AB54, AB67, AB86, ZA31, ZA56, ZA77, ZA78, ZA81, ZA100, ZB1, ZB40, ZB43, ZB54, ZB58, ZB62, ZB68, ZB71, ZB79, ZB91, ZB100, ZB143, ZB273, ZB336, ZB337, ZB341, ZB342, ZB343, ZB344, ZB384, ZC66, ZC348, ZC349,
- **CHANES** (71570) portant sur les parcelles référencées : A364, A365, A366, ZA8, ZA9, ZA11, ZA32, ZA33,
- **CRECHES-SUR-SAONE** (71680) portant sur les parcelles référencées : ZA31, ZA34, ZA39,
- **FUISSE** (71960) portant sur les parcelles référencées : B177, B178, B48, B170, B184, B188, B191, B262, B379, B380, ZA2, ZA13, ZA27.

d'une superficie totale de 14,52 ha.

Ce dossier a été réceptionné le 13 octobre 2022 par la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire et enregistré sous les références suivantes : 2022409.

J'ai l'honneur de vous informer que, au vu des éléments que vous m'avez communiqués, cette opération n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Vous pouvez donc réaliser cette opération, vous précisant toutefois que vous devez :

- s'il s'agit de l'exploitation de terres, être en possession d'un droit de jouissance (bail, titre de propriété, acte de mise à disposition, ...);
- s'il s'agit d'un atelier hors-soi, être en règle au regard de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation,

La Directrice Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture, et de la Forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

EARL CORNIN Dominique
M. CORNIN Romaln
339 rue de Savy le Haut
71570 Chalné

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex

tél : 03 39 59 40 00 - mél : foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Site internet : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>